

Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction de l'association Région de Nyon 40-2019 relatif à l'État financier du Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics, dit Fonds TP

Membres

- M. Luc Mouthon, délégué de la municipalité de Marchissy, membre
- Mme Marinella Page, déléguée de la municipalité de Bursins, membre
- M. Rupert Schildböck, délégué du conseil communal de Gland, rapporteur
- M. Jean-Claude Trotti, délégué de la municipalité de Coppet, membre
- Mme Evelyne Vogel, déléguée de la municipalité de Trélex, membre

Séance

La Commission s'est réunie le 10 janvier 2019 à 7h45 dans les locaux de l'association Région de Nyon, à Nyon, pour une séance en deux parties :

- En première partie, pour une heure, en réunion commune avec les membres de la Commission de finances chargée d'étudier le même préavis, en présence de Mme Chantal Landeiro, vice-présidente du Comité de direction et responsable politique pour les finances, de M. Pierre Graber, membre du Comité de direction et responsable politique de la mobilité, ainsi que de Mme Émilie Bassetto, chargée de projets mobilité et de M. Patrick Freudiger, secrétaire général.
- Et en deuxième partie seule pour une vingtaine de minutes, en présence, partiellement, de Mme Émilie Bassetto, chargée de projets mobilité

M. Luc Mouthon, membre de la Commission ad hoc, était absent.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

La Commission remercie les membres du Comité de direction et de l'administration de l'association pour leurs explications détaillées ainsi que pour leurs réponses à nos questions.

Le présent préavis du Comité de direction de l'association Région de Nyon répond principalement à un vœu exprimé par la Commission de gestion qui notait dans son rapport 2017 sur la gestion de l'association que « de manière générale il faut noter que les projets concernant les transports publics prennent du temps à se concrétiser. La Commission de gestion constate cependant qu'il y a peu de communication sur l'état des projets et qu'un décompte final des réalisations n'est pas présenté systématiquement au Conseil intercommunal. Ce dernier point pourrait être amélioré » (phrases mises en évidence par le rapporteur).

Le Comité de direction profite de ce préavis pour également informer le Conseil intercommunal, et à travers de celui-ci les communes membres de l'association, sur l'état financier du Fonds TP, actuel et prévisionnel, afin de permettre la réalisation des dernières mesures du Programme TP actuel sans devoir reprendre « le bâton de pèlerin » et retourner auprès des communes partenaires pour obtenir leur accord. Cela aurait également une conséquence sur la durée de mise en œuvre desdits projets.

L'administration de l'association Région de Nyon nous confirme¹ que les communes partenaires² du Fonds TP qui ne sont pas membres de l'association Région de Nyon sont tenues informées de l'état des projets Fonds TP et des décisions du Conseil intercommunal comme les communes membres.

Le vote favorable du préavis du Comité de direction 60-2010 par le Conseil intercommunal lors de sa séance de 23 juin 2010 et l'acceptation d'un financement de CHF 31 par habitant par année pendant cinq ans sur la base

¹ Selon les informations reçues de la part de l'administration de l'association Région de Nyon, « les communes partenaires (suisses et françaises) non-membres de l'association Région de Nyon s'alignent par défaut aux décisions prises par le Conseil intercommunal de l'association. Chaque début d'année, les préavis TP votés l'année précédente leurs sont communiqués. Les Communes partenaires non-membres sont invitées aux séances annuelles des bassins versants ainsi qu'aux séances spécifiques par lignes [de TP]. Les représentants techniques de l'ARCAM [Association de la Région de Cossonay - Aubonne - Morges] et de Pays de Gex Agglomération sont invitées systématiquement pour accompagner les communes partenaires non-membres de l'association de leur secteur. » (Communication de l'administration de l'association Région de Nyon du 16 janvier 2019).

² Pour rappel, le Fonds TP compte actuellement 51 communes partenaires en Suisse (46 sur le territoire du district de Nyon, une dans la République et Canton de Genève et quatre dans le district de Morges) ainsi que quatre communes partenaires en France voisine (cf. liste publiée au page 2 du Bilan du programme régional de réorganisation des transports publiques 2011-2017). Sur les 46 communes partenaires sur le territoire du district de Nyon, toutes ne font pas (ou plus) partie de l'association Région de Nyon, qui, elle, gère au nom de toutes les communes partenaires le Fonds TP et accompagne la planification, la réalisation et l'évaluation des différents projets financés par ce fonds.

démographique de 2009 par les communes partenaires (soit un total de CHF 155 par habitant pour une durée de cinq ans) avait permis de constituer le Fonds TP.

Lors de sa séance du 1^{er} avril 2015, le Conseil intercommunal a été informé par le biais des informations du Comité de direction que le Fonds TP s'étendrait au-delà des cinq ans initialement prévus sans qu'un nouveau délai ait été proposé ou fixé. Aujourd'hui, au début de l'année 2019, le Comité de direction prévoit la fin du Programme TP et du Fonds TP dans leurs formes actuelles à l'horizon 2024, si ce préavis est accepté.

Entre 2011 et 2018 un total de 18 projets Fonds TP ont été préavisés et acceptés par le Conseil intercommunal, dont onze ont déjà été réalisés et bouclés. Financièrement, il en résulte un solde positif pour neuf projets et un solde négatif pour deux autres, avec un solde net disponible après bouclement de CHF 1'361'855.57.

La Commission partage l'avis du Comité de direction que ce solde disponible soit réaffecté au Fonds TP afin que les dernières mesures du Programme TP initialement prévues puissent être réalisées. De même, la Commission accepte la proposition du Comité de direction d'entériner le solde des dépenses engagées et des recettes réalisées hors préavis liés à des projets d'études entamés dans la période 2011-2018 dans le cadre du Programme TP.

Un premier bilan du Programme TP a été tiré et publié en printemps 2018, et les cinq orientations du Forum régional de la mobilité en mars 2018 ont permis au Comité de direction de recevoir une première idée sur une éventuelle suite du Programme TP actuel.

En outre, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'État de Vaud, l'autorité compétente en la matière, a été informées par le Comité de direction des besoins complémentaires et nouveaux en matière de transports publics à la suite des deux réunions des bassins versants d'été 2018 et de l'atelier sur l'offre transports publics nocturne d'automne 2018. Le solde final prévisionnel du Fonds TP permettra de contribuer au financement de ces nouveaux besoins et des propositions feront objet des préavis courant 2019.

Dans son premier bilan du Programme TP, le Comité de direction a constaté que « même si l'objectif global du Programme TP d'infléchir la tendance générale du district ne semble pas complétement atteint avec le taux de motorisation de la région ayant augmenté de 1,4% entre 2011 et 2017 (passant de 621 à 630 véhicules par 1000 habitants), on peut observer une tendance croissante en faveur des transports publics, comme le montre l'augmentation de +34% de leur fréquentation globale sur cette période, ainsi que le taux d'abonnés, passé de 51% à 59% de la population. [...] Cette tendance positive est certainement due aussi au développement et aux améliorations du réseau régional TP en termes d'infrastructures et d'exploitation déjà réalisés grâce aux projets Fonds TP. »

Grâce aux efforts solidaires des communes partenaires du Programme TP et du travail de fond et de coordination fait par l'association Région de Nyon, le soutien notamment de l'État de Vaud a été possible à hauteur d'environ CHF 10 millions pour cofinancer des mesures d'aménagement liées aux projets de mobilité dans le district.

Conclusion de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 40-2019

A l'unanimité des membres présents lors de sa séance, la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 40-2019 vous présente, Madame la Présidente, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, sa conclusion suivante :

- *Notant* que le solde disponible des onze projets Fonds TP déjà réalisés et bouclés est de CHF 1'361'855.57;
- Consciente du fait qu'il reste un certain nombre des mesures déjà identifiées à réaliser dans le cadre du Programme TP et que la réaffectation du solde disponible de ces onze projets Fonds TP permettra de contribuer au financement de ces dernières mesures;
- Sachant que toutes les communes partenaires du Programme et Fonds TP avaient en 2010 accepté le financement du Fonds TP à la hauteur de CHF 155 par habitant;
- Partageant le point de vue de la Commission de Gestion que le solde des dépenses engagées et des recettes réalisées hors préavis et liées essentiellement à des projets d'études entamés dans le cadre du Programme TP doit être entériné et que celui-ci est de CHF 199'950.25 et de CHF 118'026.48, respectivement, pour la période 2011-2018;
- Convaincue de l'impact positif des projets déjà réalisés dans le cadre du Programme TP actuel sur la population et les visiteurs des communes partenaires du Fonds TP et convaincue de l'utilité d'utiliser le solde disponible du Fonds TP pour contribuer au financement des dernières mesures déjà identifiées à réaliser dans le cadre du Programme TP;
- Notant également que le premier bilan du Programme TP publié en 2018 a été très positif et que le Forum régional de la mobilité du printemps 2018 a exprimé le souhait qu'un système similaire au Programme TP actuel soit envisagé pour les années à venir;
- *Et ayant reçu* des explications supplémentaires de la part du Comite de direction et de l'administration de l'association Région de Nyon lors de sa séance du 10 janvier 2019;

La Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 40-2019

- Recommande aux déléguées et délégués du Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon d'accepter la proposition du Comité de direction de l'association Région de Nyon dans son préavis 40-2019 :
 - d'entériner les dépassements au Fonds TP de deux des onze préavis terminés d'un montant de CHF 52'802.61;
 - de réaffecter au Fonds TP le solde disponible des onze préavis terminés d'un montant de CHF 1'361'855.57;
 - et d'entériner les dépenses hors préavis au Fonds TP pour un montant de CHF 81'923.77.
- Et invite le Comité de direction à en informer les communes partenaires du Programme TP qui ne sont pas des communes membres de l'association Région de Nyon.

Bases légales et autres références

- État de Vaud, Loi [cantonale] sur la mobilité et les transports publics (LMTP 740.21)
- Association Région de Nyon: <u>préavis du Comité de direction 40-2019</u> relatif à l'État financier du Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics, dit « Fonds TP »
- Association Région de Nyon, <u>préavis du Comité de direction 32-2018</u> relatif aux Comptes 2017
- Association Région de Nyon, rapport de la Commission de gestion 32-2018 chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 32-2018 : Comptes 2017
- Association Région de Nyon : Rapport de synthèse du Forum régional de la mobilité du 15 mars 2018 (publié en avril 2018)
- Association Région de Nyon, Notes de séance du 28 août 2018 concernant les transports publics du bassin versant Rolle et environ (ce document ne pas disponible sur le site web de l'association)
- Association Région de Nyon, Notes de séance du 28 août 2018 concernant les transports publics du bassin versant Coppet-Terre-Sainte – Asse et Boiron - NStCM (ce document ne pas disponible sur le site web de l'association)
- Association Région de Nyon, Notes de synthèse de l'Atelier offre transport public nocturne d'octobre 2018 (ce document ne pas disponible sur le site web de l'association)
- Association Région de Nyon, Bilan du programme régional de réorganisation des transport publics 2011-2017 (publié en 2018)
- Association Région de Nyon, <u>préavis du Comité de direction 14-2017</u> relatif aux Comptes 2016
- Association Région de Nyon, rapport de la Commission de gestion 14-2017 chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 14-2017 : Comptes 2016
- Association Région de Nyon, procès-verbal de la séance du 24 septembre 2015 du Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon (point 4 de l'ordre du jour : informations du Comité de direction)
- Association Région de Nyon, procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2015 du Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon (point 4 de l'ordre du jour : informations du Comité de direction)
- Association Région de Nyon, préavis d'intention du Comité de direction 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux
- Association Région de Nyon, rapport de la Commission ad hoc 60-2010 chargée d'étudier le préavis d'intention du Comité de direction 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux (ce document ne pas disponible sur le site web de l'association)

- Association Région de Nyon, rapport de la Commission de gestion et finances 60-2010 chargée d'étudier le préavis d'intention du Comité de direction 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux (ce document ne pas disponible sur le site web de l'association)
- Association Région de Nyon, procès-verbal de la séance du 23 juin 2010 du Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon (point 12 de l'ordre du jour : préavis 60-2010)
- État de Vaud & République et Canton de Genève, Analyse du Microrecensement Mobilité et Transports 2015 & Comparaison avec les années 2005 et 2010, Phase 1 (publié en juillet 2018)
- Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève, <u>Agglomération Franco-Valdo-Genevois</u>, <u>Projet de territoire Grand Genève 2016-2030</u>, <u>Projet d'agglomération de troisième génération</u> (publié en 2016)
- Site web de l'association Région de Nyon, rubrique Mobilité
- Site web de l'association Région de Nyon, rubrique Réorganisation des transport publics
- Site web de l'État de Vaud, rubrique Mobilité: enquêtes et données (observatoire de la mobilité)
- Site web de l'État de Vaud, rubrique Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)
- Site web de Grand Genève, Agglomération Franco-Valdo-Genevois, rubrique Mobilité

Signatures des membres de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 40-2019

Luc MOUTHON	absent
Marinella PAGE	
Rupert SCHILDBÖCK Rapporteur	
Jean-Claude TROTTI	
Evelyne VOGEL	

Gland, 18 janvier 2019

Historique du document

Premier projet de rapport : RSch – 11 janvier 2019
Circulation à la Commission pour commentaires : RSch – 11 janvier 2019
Circulation de la version révisée pour commentaires : RSch – 16 janvier 2019
Circulation de la version finale pout approbation : RSch – 18 janvier 2019
Envoi au Bureau du Conseil intercommunal : RSch – 18 janvier 2019